

L'article 1298 non compris

Par Murphys, le 11/12/2007 à 19:41

L'article 1298 du Code civil:

"La compensation n'a pas lieu au préjudice des droits acquis à un tiers. Ainsi celui qui, étant débiteur, est devenu créancier depuis la saisie-arrêt faite par un tiers entre ses mains, ne peut, au préjudice du saisissant, opposer la compensation."

Tout est dans le titre, je n'ais pas compris cette article, ce que cela veut dire en gros, et mon chargé de TD a été extrement vague la dessus (1 min 30 avant la fin) et je n'ais plus qu'une semaine avant l'exam, une aide urgente est souhaitée, merci!!!

ps: ce forum représente mon dernier espoir... In the training training to the second of the second o

Par Camille, le 12/12/2007 à 11:20

Bonjour,

Ben, heureusement que l'espoir fait vivre!

Pas de la tarte, il faut bien dire.

Vu que les réponses ne se bousculent pas, je tente le coup.

Mais, à prendre avec des pincettes (non fournies dans la prestation) et au "plus-que-parfait du conditionnel"...

X créancier de Y qui lui doit des sous pour une dette n°1

Y est aussi créancier de X qui lui doit des sous pour une dette n°2

Il y a normalement compensation entre les deux dettes à concurrence de la plus petite des deux sommes.

X cède sa créance à Z, lequel réclame ses sous à Y.

Y ne peut pas opposer à Z la règle de la compensation avec X pour refuser de payer Y. Article 1295.

Z, pas content du tout, obtient une saisie-arrêt (forcée) sur Y. Du coup, Y étant créancier de X pourrait être tenté de réclamer à [u:qoc6hf4s][b:qoc6hf4s]Z[/b:qoc6hf4s][/u:qoc6hf4s] le paiement de la dette due par X en vertu du principe de compensation sur X ([u:qoc6hf4s][b:qoc6hf4s]Z[/b:qoc6hf4s][/u:qoc6hf4s] étant vu comme une forme d'intermédiaire). Ce qu'il n'a pas le droit de faire. Article 1298.

La compensation doit être réciproque, mais elle ne peut pas être "triangulaire". A fortiori au

Mais bon... vraiment SGDG... :)) Image not found or type unknown Par Murphys, le 12/12/2007 à 11:42 Merci bien, je vais me pencher ("attention à ne pas tomber "comme l'a mis le chargé de td dans une copie d'élève ayant utilisé cette formule) la dessus pour esssayer de comprendre. Par **jeeecy**, le **12/12/2007** à **12:01** jusque la je suis d'accord mais il y a un probleme dans la phrase la... [quote="Camille":2pxpjng5]Du coup, Y étant créancier de X pourrait être tenté de réclamer à Y le paiement de la dette due par X en vertu du principe de compensation sur X (Y étant vu comme une forme d'intermédiaire). Ce qu'il n'a pas le droit de faire. Article 1298.[/quote:2pxpjng5] Y ne peut pas réclamer à Y... c'est Z qui demande à Y de le payer et Y ne peut pas opposer à Z la dette existante entre lui et X puisque comme tu le rappelles, pour se compenser les dettes doivent être détenues et exigibles entre les deux mêmes personnes (et en l'espèce il y a 3 personnes) Par Camille, le 13/12/2007 à 11:02 Bonjour, Eeeeexact! Rectifié. :roll: (Dès qu'on veut mélanger les maths et le droit... Image not foun) or type unknown

Par **jeeecy**, le **13/12/2007** à **11:10**

préjudice du tiers.

on ne peut pas tout faire non plus Image not found or type unknown

Par Camille, le 13/12/2007 à 11:18	Par	Camille.	le 13 /	/12/2007	à 11:1	8
------------------------------------	-----	----------	----------------	----------	--------	---

Re,

Eêêêêh non!

:wink:

(en plus, on peut pas être bon en tout, hein... Image not foun)d or type unknown

[quote="jeeecy":2916lkqg]

c'est Z qui demande à Y de le payer

et Y ne peut pas opposer à Z la dette existante entre lui et X puisque comme tu le rappelles, pour se compenser les dettes doivent être détenues et exigibles entre les deux mêmes personnes (et en l'espèce il y a 3 personnes)[/quote:2916lkqg]

Mais on est bien d'accord que le 2è article (le 1298) se place dans l'hypothèse ou Z (donc !) a déjà obtenu (de force) le paiement par Y. Qui, du coup, se dirait "Du fait de la compensation, toi, Z, me dois maintenant des sous, puisque tu tiens ta créance de X, lequel m'en doit".

Alors que le 1295 se place plutôt avant, au moment ou Z dit à Y "Dis voir, j'ai "hérité" d'une dette que tu devais à X, faut me la rembourser".

(et maintenant, tracer les trajectoires de X, Y et Z dans un repère de coordonnées 9)thonormées : arrow: : arrow: : arrow:

Image not fourlichage/petufokinlohage/petufoki